

Disparition du président Raymond Dussat



Raymond Dussat nous a quittés le 25 juillet. Président des Médailles militaires de Montreuil (67^e section) de 1986 à l'an dernier, il avait 90 ans. Adjudant-major dans l'armée de l'air, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire et de l'Ordre du mérite, il s'était également vu remettre le Titre de reconnaissance de la Nation. La Médaille militaire est une distinction remise aux sous-officiers et aux généraux commandants en chef après au moins deux citations : Raymond Dussat en a été administrateur national, responsable du protocole national et président départemental de 2006 à 2010. A son épouse, ses enfants et petits-enfants, la Ville présente ses profondes condoléances.

Tennis : inscriptions au nouveau club

Nouveau club de tennis, l'Association sportive de tennis de Montreuil (ASTM) propose des séances de tests gratuites dans le cadre des nouvelles inscriptions pour la saison 2017-2018. Ceci, tout le mois de septembre, lors des permanences.

À CHANZY. SNEM : les investigations se poursuivent pour que la clarté soit faite sur l'état de l'usine

Dans le quartier Étienne-Marcel-Chanzy, le débat autour de l'usine SNEM se poursuit. On se souvient qu'en juin dernier le maire, à la suite d'une rencontre avec les habitants, avait interpellé directement le préfet de Seine-Saint-Denis pour que la clarté soit faite sur l'état de l'usine et que des mesures de contrôle soient prises. Les études ont été conduites durant l'été.

Située au 34, rue des Messiers, la SNEM est spécialisée dans le traitement des pièces en acier, alliage d'aluminium et titane. Pendant l'été, plusieurs études ont été diligentées par la préfecture de Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil, avec notamment des mesures de l'air ambiant à l'intérieur, aux exutoires et à proximité de l'entreprise, ainsi que des mesures de qualité de l'air dans les groupes scolaires Jules-Ferry 1 et 2 et Anne-Frank. Les conclusions de ces travaux ont été présentées aux riverains, aux associations et aux parents d'élèves le 31 août, lors d'une réunion organisée par le sous-préfet, à la mairie de Montreuil. À cette occasion, la préfecture a indiqué avoir adressé à la SNEM un arrêté de mise en demeure. « C'est la première fois, depuis 2010, que la préfecture prend une telle mesure », souligne Riva Gherchanoc, adjointe au maire de Montreuil, déléguée à la santé. L'usine doit ainsi mettre en conformité son système de ventilation, d'élimination, de



Toutes les questions n'ont pas encore trouvé de réponses. L'émotion reste vive dans le quartier.

gestion et stockage des déchets. « Si, dans trois mois, rien n'a été fait, nous demanderons une suspension de l'activité », soutient l'élue.

Au-delà de cette mise en demeure, au vu des premiers résultats de l'enquête, la préfecture affirme qu'« aucun élément ne démontre aujourd'hui l'existence d'un danger pour les riverains qui serait imputable à l'activité de l'entreprise ou qui nécessiterait

de procéder à la fermeture de cette dernière ». Cependant, cette position est contestée par les représentants des parents

d'élèves ainsi que l'association de riverains Les Buttes à Morel. Réunis lors d'une conférence de presse, vendredi 1^{er} septembre, en présence du député Alexis Corbière, ils ont dénoncé

le périmètre des tests réalisés pendant l'été et exigent qu'ils soient approfondis. Ils

demandent, de plus, la fermeture immédiate de l'usine. Ils ont ainsi bloqué les portes de l'entreprise le 4 septembre et mené des actions en direction des parents d'élèves. De leur côté, des salariés de la SNEM témoignaient en ce début septembre de leurs inquiétudes pour la pérennité de leurs emplois. Pour Riva Gherchanoc, « il n'est pas question d'opposer les riverains aux salariés ». Une nouvelle réunion devrait être organisée par la préfecture en octobre pour présenter les suites de l'enquête... ■

L'usine doit ainsi mettre en conformité son système de ventilation, d'élimination, de gestion et de stockage des déchets